

Décision

Générale

colonial

Décision n° 953 est accordée au maçon auxiliaire Saïd Nacer du Service des Travaux Publics.

n° 953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1945

Date de publication
14 août 1945

Date du numéro
1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours à solde entière est accordée au maçon auxiliaire Saïd Nacer du Service des Travaux Publics pour compter du 15 août 1945, pour en jouir à Diré-Daoua.